



**TAREN  
TAISE**  
 **VANOISE**

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022



# Édito



2022 apparaît tout d'abord comme une année du retour à la stabilité du fonctionnement des activités après les perturbations fortes, les rassemblements empêchés et des échanges inévitablement limités.

Il y a, au-delà des activités ordinaires, un point marqueur de l'année qui aura conduit l'APT à prendre des orientations majeures pour définir son fonctionnement et son organisation quant à la compétence GEMAPI. Après la définition d'une stratégie avec les EPCI, les aspects juridiques, financiers et opérationnels ont été traités pour assurer un fonctionnement dès 2023. Les moyens RH et techniques ont été adaptés pour répondre aux enjeux locaux.

Dans un autre registre, l'année 2022 aura permis de structurer l'organisation du futur PAEC ainsi que de la prochaine programmation LEADER. Contexte nouveau pour ces contractualisations qui nous ont conduit à associer les territoires d'Arlyère et de Maurienne. On notera que sur tous ces sujets, le périmètre de travail dépasse la seule enveloppe de la Tarentaise ; c'est toute la culture du projet de territoire qui s'en trouve adaptée.

Autre élément marqueur, après avoir défini les conditions de mise en œuvre et les attentes de la démarche, la fin d'année a permis de lancer les premières rencontres des Ateliers du Territoire. Cette démarche d'échanges et de perspectives se veut un lieu d'échanges et de partages d'avis entre élus mais aussi en associant les socioprofessionnels et la société civile sur l'avenir de la Tarentaise ; un regard sur l'instant et une projection sur l'avenir.

Merci pour l'implication de tous dans cette œuvre territoriale qui se poursuit.

Fabrice PANNEKOUCKE,  
Président de l'APT

## Sommaire

|                               |     |                                  |      |
|-------------------------------|-----|----------------------------------|------|
| Temps forts 2022.....         | p.3 | Eau et rivières.....             | p.10 |
| Vie statutaire et budget..... | p.4 | Tourismeestival.....             | p.12 |
| Programme.....                | p.5 | Environnement.....               | p.13 |
| Mobilité et déplacements..... | p.6 | Agriculture et pastoralisme..... | p.14 |
| Energie et climat.....        | p.7 | Santé.....                       | p.15 |
| SCoT.....                     | p.8 | Zoom sur.....                    | p.16 |

# Temps forts de 2022



**FEVRIER**

Lancement opérationnel du **nouveau programme Espace Valléen Tarentaise**

**MARS**

Réunion publique avec le Conseil Local de Développement sur la **mise en œuvre du SCoT**

**JUIN**

Démarrage du **programme « Sylv'actes Tarentaise »**  
Lancement de l'**étude diagnostic sur le foncier et la stratégie économique**  
Dépôt de la candidature du **Plan Pastoral Territorial Tarentaise Vanoise, 3ème génération**

**JUILLET**

1ère réunion Tarentaise Arlysère Maurienne "TAM" pour la construction du **LEADER 2023-2027**



Signature du programme d'études préalables au PAPI



Lancement du **schéma directeur vélo** tourisme et mobilité du quotidien Tarentaise



**OCTOBRE**

Fête Terre, Terroir, Tarentaise et conseil syndical délocalisé à Albertville

**NOVEMBRE**

Signature du **Contrat Départemental (4,5 M €)**  
Lancement des ateliers de territoire sur la transition avec Claire SIMON et Sébastien KRAFT  
Signature du **Contrat d'Objectifs Territorial Tarentaise** : actions en faveur du développement durable

**DECEMBRE**

Validation et transfert de la compétence GEMAPI des intercommunalités à l'APT  
Dépôt de la candidature LEADER « TAM » 23-27

# Vie statutaire et budget



2022 est une année de reprise. Après deux ans de Covid, l'activité de l'APTV s'est accélérée, notamment avec la mise en place de la nouvelle compétence de la Gémapi à l'échelle Tarentaise et le lancement des ateliers de territoire.

## Les ateliers de territoire : imaginer nos futurs possibles

Face aux évolutions du monde et des enjeux écologiques dont les impacts s'amplifient d'année en année (crise énergétique, sécheresse, températures élevées même en hiver), l'APTV a démarré une réflexion de fond sur l'avenir de la Tarentaise, en lançant « les ateliers de territoire » : comment adapter nos modes de vie et nos activités économiques aux changements en cours ? Quelle est l'identité de notre territoire aujourd'hui ? Quelle vision pour le futur ?

L'objectif est de nourrir le projet de territoire décrit à travers le SCoT et de participer aux réflexions des élus sur une évolution de ce projet.

Cette démarche se déroule en plusieurs temps, à l'attention des habitants, des élus et des professionnels. Elle est participative, animée par Claire Simon de Val&Monti et Sébastien Kraft de Kovalence afin de réaliser des temps d'échanges dynamiques et favoriser l'expression de tous. La première session de ces ateliers s'est déroulée sur tout le territoire en novembre et décembre autour du thème "quelle vie à l'année" ? 5 ateliers pour les élus, 2 ateliers habitants et un atelier

professionnel ont été organisés. Les échanges furent riches, interrogeant la difficulté à se loger, l'économie touristique, le rythme de construction en station, les manières de se déplacer, la consommation d'énergie. La prochaine session d'ateliers autour de la fabrique du territoire est prévue au printemps 2023.



## Réunions statutaires

Le bureau s'est réuni à sept reprises au cours de l'année et le comité syndical à six reprises.

## Vie de l'équipe

Hélène Mesland a rejoint l'équipe APTV en février après deux années d'arrêt pour congés maternité puis parental. L'APTV accueille Nicolas Formentin, doctorant en archéologie, depuis le mois de mai pour une durée de 3 ans. Sa mission est d'étudier le paysage et les voies de communication du territoire de l'antiquité à nos jours, dans le but d'une valorisation touristique et patrimoniale et une aide à l'aménagement. Depuis le mois de mai, Maryline Aspard donne un appui au service ADS en l'absence de Corine Duraz. En septembre, Johanne Vallée est passée à temps

plein à l'APTV pour se consacrer au suivi du SCoT. Valentine Loquais est venue compléter l'équipe en septembre sur un poste de chargée de mission Mobilité dans le cadre du programme Avenir Montagne Ingénierie.

## CHIFFRES CLÉS

### Budget primitif 2022 :

- 1 780 097,87€ en section fonctionnement,
- 300 524,71€ en section d'investissement.

### Dépenses fonctionnement :

- frais de fonctionnement généraux (dont frais d'étude) : 746 394,00€
- frais de personnel : 961 325,13€

### Recettes :

- Europe et Etat : 641 028,13€
- Région Auvergne Rhône-Alpes : 30 301,00€
- Département : 197 167,00€
- Communautés de communes membres : 350 000,00€
- Agences de l'Etat : 98 314,00€

Sandra Ollier, Directrice  
sandra.ollier@tarentaise-vanoise.fr

Annie Durand, Secrétaire  
annie.durand@tarentaise-vanoise.fr

## Instruction droit des sols

L'activité du service est stable en 2022 (16 communes suivies - 24 PLU) avec l'instruction de 824 dossiers se répartissant comme suit :

395 permis  
de construire

132 permis  
de construire  
modificatifs

280 déclarations  
préalables

17 certificats  
d'urbanisme

Service Application Droit des Sols

ads@tarentaise-vanoise.fr

Renaud Carayol, chef de service; Emmanuelle Bourven, instructrice; Ketty Cheval, instructrice; Hugues-Antoine Guennec, instructeur; Natacha Lagardette, instructrice; Corine Duraz, assistante.

# Programme



L'APTIV est engagée dans différents programmes, sous forme de soutiens contractualisés ou d'appels à candidatures, permettant de mobiliser des aides financières pour les porteurs de projets du territoire : communes, intercommunalités, mais aussi associations et organismes divers.

2022 marque la dernière année de programmation pour plusieurs dispositifs.

| Programmes contractualisés   | Période               | Partenaires financiers  | Montant des aides                               |
|--|-----------------------|---|---|
| Contrat Départemental<br>Territoire Tarentaise Vanoise   | 2022-2028             | Département 73  | 4 500 000€                                      |
| LEADER Liaison Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale                               | 2014-2022             | Europe (FEADER)<br>Département 73   | 2 177 328€<br>103 500€                          |
| Espace Valléen Tarentaise  | 2021-2027             | Europe (FEDER Massif des ALpes)<br>Etat (CIMA et PAM)<br>Région AURA (Montagne 4 saisons) | 1 000 000 €<br>(montant estimatif)              |
| PAEC<br>Projet Agro-Environnemental  | 2014-2022             | Europe (FEADER)<br>Etat   | 3 848 405€                                      |
| PPT 3ème génération<br>Plan Pastoral de Territoire   | 2022                  | Région AURA<br>Europe (FEADER)<br>Département 73  | 1 087 500€<br>813 421€<br>fonction des projets  |
| Natura 2000 S23<br>Adrets de Tarentaise<br>Document d'Objectifs (DOCOB)                          | Site approuvé en 2009 | Europe (FEADER)<br>Etat   | 15 706€<br>en 2022                              |
| CLS<br>Contrat Local de Santé  | 2018-2022             | Agence Régionale de Santé<br>Département 73   | 20 000€<br>10 000€                              |
| Avenir Montagne Ingénierie   | 2022-2024             | Etat<br>Banque des Territoires  | 120 000€<br>+ offre de service pour les actions |
| PEP PAPI<br>Programme d'Études Préales au Programme d'Actions pour la Prévention des Inondations | 2022-2025             | Etat<br>Agence de l'eau   | 1 457 867€<br>64 248€                           |



LE DÉPARTEMENT



FONDS EUROPÉEN AGRICOLE  
POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL  
L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES



Cofinancé par l'Union européenne



Maryline Aspard  
Chargée de procédures  
Instructrice LEADER  
maryline.aspard@tarentaise-vanoise.fr



# Mobilités et déplacements



L'APTV a décidé, il y a plusieurs années déjà, de s'emparer du sujet de la mobilité et des déplacements en Tarentaise.

## Etude Accessibilité et déplacements

La mise en œuvre des actions préconisées par l'étude Accessibilité et déplacements (2021) a débuté fin 2022 avec l'arrivée d'une chargée de mission à cet effet, Valentine Loquais. Le premier CoTech, dédié au démarrage opérationnel de la stratégie, a eu lieu le 6 octobre 2022.

Les grands axes définis sont les suivants :

- le développement du covoiturage régulier, favorable aux trajets domicile-travail;



Ces axes de travail se déclinent en plusieurs fiches actions et ont été détaillés lors de la Commission Mobilités du 22 novembre 2022, commission élargie qui a réuni élus, techniciens et socioprofessionnels du territoire. Y était également représentés la Région Auvergne-Rhône-Alpes avec Alexandra Turnar, chargée de la thématique Mobilité en ce qui concerne la Savoie, et l'Etat, avec les agents de la DDT et le Département.

L'ensemble des présidents de nos cinq communautés de communes ont également confirmé, auprès du Vice-Président en charge des Mobilités à la Région Auvergne-Rhône-Alpes, Frédéric Aguilera, leur volonté de se fédérer autour d'un seul et même bassin de mobilité, l'unité administrative locale de cohérence de la compétence mobilité.

Les démarches entamées sont nombreuses, et les collectivités locales de Tarentaise se mobilisent pour développer des projets ambitieux et innovants, au service de la décarbonation de nos modes de transports, quotidiens comme occasionnels.



- le développement d'un projet MaaS (Mobility as a service), outil numérique qui référence l'ensemble de l'offre de mobilité du territoire, de manière exhaustive, et permet de réserver son trajet en un seul panier, même s'il nécessite plusieurs opérateurs différents;
- le développement d'une stratégie d'étalement des séjours, solution concrète à court terme pour mettre fin aux congestions du trafic de plus en plus difficiles à gérer lors des samedis de pointe hivernale;
- le développement des transports en commun, en proposant des solutions pour améliorer les offres ferroviaires et routières, auprès de la Région notamment;
- l'information et la sensibilisation en continu auprès des usagers pour favoriser la conduite du changement et renforcer la culture écomobile de chacun.



**Polluons moins  
Gagnons plus**



La stratégie Mobilités doit fédérer les collectivités de Tarentaise autour d'un projet commun. Cette thématique dépasse les frontières de nos communautés de communes, et nous devons nous engager pour agir collectivement, afin de mener des actions efficaces et pour les pérenniser sur le long terme.

**Lucien Spigarelli,  
Vice-Président Mobilités**

## CHIFFRES CLÉS

**60%** des actifs travaillent dans leur commune de résidence

Seulement **1,1** personne par voiture en moyenne

La moitié des ménages possède **2** voitures ou plus

Seulement **15%** des trajets touristiques se font en train

Valentine Loquais  
Cheffe de projet Avenir Montagne  
Transition des Mobilités  
valentine.loquais@tarentaise-vanoise.fr



## Evolution poste économe de flux

Courant 2022, la mission de l'économe de flux s'est réorientée sur le montage de démarches contractuelles en lien avec les énergies renouvelables. Le syndicat d'énergie de la Savoie et l'ASDER assurent la mission de conseil aux collectivités (« conseil en énergie partagé », études d'opportunités,...).

## Contrat d'Objectif Territorial

A l'automne, l'APTV, en concertation avec les communautés de communes du territoire, a présenté une candidature auprès de l'ADEME (Agence Nationale de la Transition Ecologique) pour porter un Contrat d'Objectif Territorial. Ce contrat, permettra aux communautés de communes de bénéficier de l'expertise et de l'accompagnement de l'ADEME concernant deux référentiels : Climat-Air-Energie et Economie Circulaire. Dans un premier temps, chaque intercommunalité engagée dans la démarche réalisera un état des lieux de son territoire, pour ensuite proposer un plan d'action en faveur du développement durable. Ce contrat sera effectif à partir du 1er janvier 2023, pour une durée de 4 ans. Ce sera le premier Contrat d'Objectif Territorial de la Savoie.

## Contrat Chaleur Renouvelable

L'APTV souhaite porter un Contrat Chaleur Renouvelable avec l'ADEME. Ce contrat permettra de faire bénéficier des aides du Fonds Chaleur (dédié aux études et à l'investissement) à l'ensemble des porteurs de projet du territoire (collectivités, copropriétés, entreprises). Ces aides permettront de financer des installations de production de chaleur renouvelables (chaufferies biomasses, capteurs solaires thermiques, géothermies) ainsi que des réseaux de chaleur vertueux. L'année 2022 a été

consacrée à la prospection et à la rencontre des acteurs pour identifier le potentiel du territoire, afin de préparer la candidature auprès de l'ADEME. Le contrat devrait être effectif en milieu d'année 2023.

## Coach Renov'

L'APTV poursuit l'accompagnement des copropriétés et des particuliers qui ont un projet de rénovation ambitieux, avec plusieurs lots de travaux. Cet accompagnement personnalisé, complémentaire aux renseignements téléphoniques et aux permanences décentralisées, financé par le Département, permet de réaliser des visites sur site, de conseiller sur le choix des travaux et les solutions adaptées à chaque logement,... En parallèle, l'APTV conduit des actions de sensibilisation. Entre janvier et avril, il a été proposé aux habitants des prises de vues de leurs logements par caméra thermique. Cette sensibilisation menée sur 11 communes (Aigueblanche, Montagny, Moûtiers, Salins, Aime-la-Plagne, Peisey-Nancroix, La-Plagne-Tarentaise, Bourg-Saint-Maurice, Séiez, Sainte Foy-Tarentaise et Tignes) a remporté un franc succès. Une réunion de "rendu" a été organisée dans chaque commune, où les ménages ont pu récupérer une analyse des déperditions énergétiques de leurs logements, accompagnée des clichés.

## Précarité Energétique

Le partenariat de l'APTV avec Tarentaise Vanoise Insertion (TVI) et les travailleurs sociaux du Département de la Savoie s'est poursuivi sur les « saisons de chauffe » 2022. L'objectif est de conseiller et d'installer des petits équipements économes en énergie pour faire diminuer les factures et améliorer le confort, voire de proposer des solutions de relogement quand la situation s'impose.



L'année 2022 aura été marquée par les fortes incertitudes concernant l'énergie : approvisionnement en granulé, prix de l'électricité, tarifs du fioul. L'actualité réglementaire (Loi Climat et Résilience) nous encourage également sur les chemins de la transition énergétique. Dans ce contexte, le renforcement des actions menées par l'APTV, pour réduire et décarboner nos consommations d'énergies, apparaît indispensable pour le territoire.

Guillaume Desrues,  
Vice-Président  
Air Climat Energie

## CHIFFRES CLÉS

**04 56 11 99 00** : numéro vert pour tous les **projets de rénovation en Savoie**

**174 ménages** ayant bénéficié de la campagne « caméra thermique » sur 11 communes

**20 ménages accompagnés** entre 2021 et 2022 dans le dispositif « précarité énergétique »

**20 ménages en maisons individuelles** et **20 copropriétés accompagnés par an par « Coach Renov' »**



Sonia Coutaz  
Cheffe de projet LEADER,  
Environnement Climat  
sonia.coutaz@tarentaise-vanoise.fr

Jean Bérard  
Chargé de mission transition  
énergétique  
jean.berard@tarentaise-vanoise.fr





## Trajectoire vers le Zéro Artificialisation Nette en 2050

Kézako ? C'est la loi Climat et Résilience du 24 août 2021 qui fixe cette ambition : arrêter l'artificialisation des sols naturels, agricoles et forestiers d'ici à 2050. C'est-à-dire, préserver les fonctions écologiques et naturelles des sols en évitant de construire sur de nouvelles surfaces ou alors en en renaturant d'autres. Cela modifie nos manières d'aménager le territoire : il s'agit maintenant de travailler d'abord sur les espaces déjà construits. Toutefois, c'est une trajectoire progressive d'ici à 2050, qui fixe une première étape de réduction de 50% de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers en 2031 par rapport à la période 2011-2021.

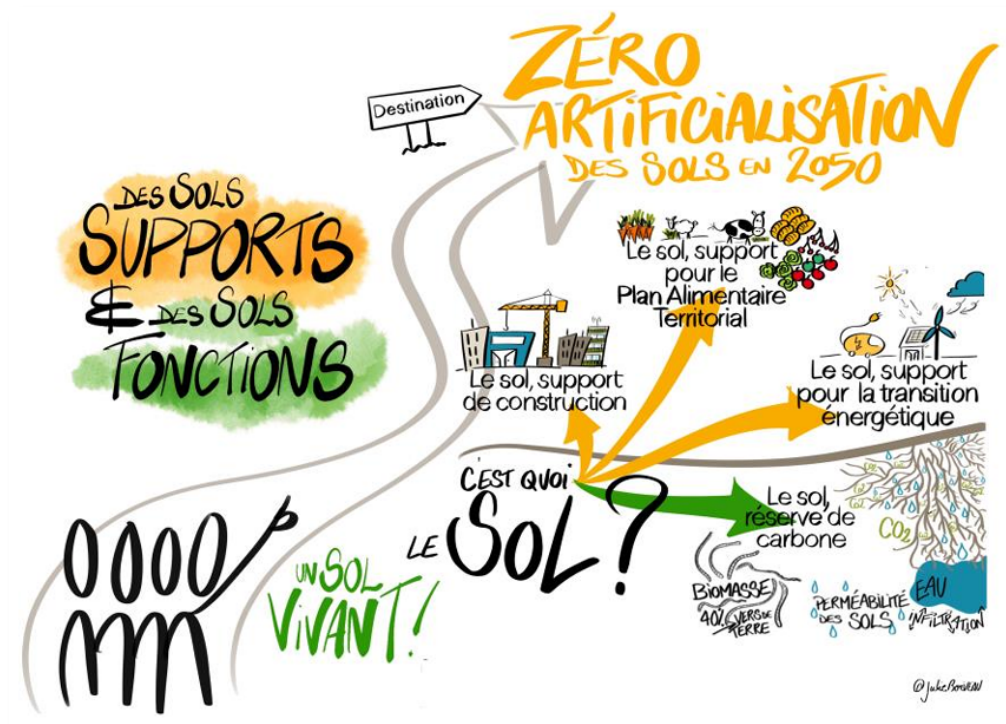
Cette ambition est nationale. Il est demandé ensuite aux Régions de discuter avec l'ensemble des collectivités porteuses d'un SCoT pour savoir comment répartir la

consommation des sols naturels. C'est la conférence régionale des SCoT. Elle s'est réunie pour la première fois le 16 février puis 5 fois encore jusqu'au 10 octobre pour réfléchir à comment prendre en compte les besoins des différents territoires à l'échelle de la grande région Auvergne-Rhône-Alpes. Afin de mettre en avant les enjeux de la montagne à forte attractivité touristique, les SCoT de Maurienne, Arlysère et Tarentaise se sont rapprochés pour un travail commun, porté par les 3 présidents des SCoT dont Patrick Martin pour l'APT. C'est un espace d'échanges qui vise à mettre en commun nos difficultés, nos succès, nos méthodes et nos expertises pour faire entendre nos besoins dans la mise en œuvre de cette trajectoire. Comment réussir le ZAN, tout en soutenant le développement durable de la montagne ? Plus largement ce sont des territoires isérois et haut-savoyards concernés par les mêmes enjeux qui ont partagé avec nous une contribution commune auprès de la Région.



L'étude sur le foncier économique souligne l'intérêt de construire une stratégie économique cohérente à l'échelle de la Tarentaise pour anticiper l'avenir et réserver les terrains nécessaires à l'accueil des entreprises. Quelles entreprises souhaiterions-nous avoir dans 20 ans sur notre territoire (entreprises du bâtiment, artisanales, innovantes, des fers de lance technologiques ?). Dans le contexte de raréfaction du foncier disponible, cette étude montre aussi l'importance d'une solidarité intercommunale dans le choix des nouveaux fonciers dédiés à l'économie. S'ils sont peu nombreux, ils devront être bien et mieux utilisés pour répondre aux besoins partagés. C'est collectivement que nous jugerons de l'atteinte des objectifs d'une consommation raisonnable du foncier qui nous permettra de répondre à nos besoins actuels et futurs pour être, demain, un territoire attractif. Je constate aussi tous les jours, et cela aux côtés de l'ensemble des élus de notre territoire, les difficultés de logement de notre population. Nous devons maintenant travailler à réserver du foncier pour l'habitat et à favoriser la construction de logements qui resteront durablement à destination du logement permanent. Les habitants sont l'énergie de nos villes et villages de montagne.

Patrick Martin,  
Vice-Président SCoT







Dans ce contexte et pour mieux connaître nos rythmes de consommation des espaces, un travail avec Agate a été engagé sur la base d'un outil dénommé Cartographie des Espaces Consommés par l'Urbanisation (CECU) et des potentiels constructibles inscrits dans les PLU. Le travail est long car il suppose une observation et une correction des données cartographiques à l'échelle de chacune des 30 communes de la Tarentaise. Les réflexions se poursuivront en 2023, la loi imposant une évolution du SCoT pour intégrer cette trajectoire ZAN d'ici à 2026.

### 2022, zoom sur le foncier économique

Lors de l'observatoire annuel du SCoT, il est fait état de la rareté du foncier économique disponible en zones dédiées pour les entreprises (ZAE). Afin de dresser l'état des lieux de l'offre foncière pour les entreprises et de leurs besoins (hors commerces tertiaires et tourisme), une étude spécifique a été lancée en juin avec Espelia. L'objectif est d'interroger la stratégie économique du grand territoire pour la confirmer ou constater les besoins d'évolution éventuels concernant le foncier économique. Un comité de suivi de cette étude avec les partenaires a été constitué. Il s'est réuni deux fois en 2022. En phase de diagnostic, pour mieux connaître les besoins, deux ateliers réunissant les entreprises se sont tenus à Bourg-Saint-Maurice et à Moûtiers les 20 et 21 juillet. Cette étude se finalisera au printemps 2023.



Face aux enjeux environnementaux, la recherche de la meilleure occupation possible des lits existants, notamment des résidences secondaires, pour soutenir l'activité économique des stations est de plus en plus indispensable. La rénovation énergétique de ces résidences est également une préoccupation majeure qu'il faut accompagner.

**Claude Jay, Vice-Président Immobilier de loisir**

## CHIFFRES CLÉS

**11 avis SCoT** sur des évolutions de PLU dont un sur la révision générale du PLU de Bozel

**11 avis SCoT** sur des projets d'hébergements touristiques majeurs

**6 conférences régionales des SCoT**

**2 ateliers entreprises et 2 comités de suivi** pour l'étude foncier économique

**5 bureaux SCoT et 4 comités techniques**



Johanne Vallée  
Cheffe de projet SCoT  
johanne.vallee@tarentaise-vanoise.fr



L'APTV engage des réflexions globales pour la gestion des cours d'eau et accompagne les intercommunalités dans l'exercice de leur compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations). La mission intervient à l'échelle du bassin versant de l'Isère en Tarentaise, excepté sur le territoire de la Communauté de Communes Val Vanoise.

## Les démarches mises en œuvre:

- **Communication autour de la charte commune de gestion de la compétence** auprès des élus,
- **Identification des ouvrages en cours d'eau** contributifs à la compétence : 50 secteurs à enjeux ont été prospectés, soit 130 zones depuis le début de l'inventaire. Une analyse doit être portée sur les ouvrages au regard de leur rôle et contribution dans la compétence GEMAPI. Elle permettra d'harmoniser également les résultats obtenus en 2021.
- **Mise en œuvre de l'observatoire morphologique de la rivière Isère** : des mesures topographiques et des observations en drone ont été relevées sur quatre sites pilotes entre Aigueblanche et Albertville, pour évaluer la dynamique de l'Isère (mobilité des bancs et des berges, obstruction d'annexes hydrauliques). Une analyse des données recueillies depuis 2018 a été réalisée et mise en perspective avec les évolutions historiques (1950-2000) et récentes (2000-2020). Cette expertise donnera lieu à des préconisations futures de gestion.
- Accompagnement des GEMAPIens pour **la gestion courante des systèmes d'endiguement**. Identification des interventions et des obligations réglementaires à réaliser pour une bonne gestion des ouvrages.
- Stratégie sur **la ressource en eau** : l'APTV a mandaté un bureau d'étude afin de réaliser

un état des lieux de la ressource en eau sur la Tarentaise. Lancée à l'automne, un comité technique et un comité de pilotage se sont réunis début décembre pour partager les premiers éléments. L'étude durera jusqu'à l'automne 2023 et permettra de caractériser les secteurs potentiellement en tension, en intégrant une vision multi-usage et les évolutions liées au changement climatique.

- L'été 2022 a été particulièrement chaud et sec, avec des conséquences visibles sur les débits des cours d'eau. Afin d'avoir une référence de l'état des cours d'eau de Tarentaise en période de sécheresse, l'APTV a expérimenté **un protocole de suivi sur 18 cours d'eau**, à raison d'un passage par mois au minimum.



Écoulements visibles - Le 22 décembre 2022  
La Grange, commune des Avanchers Valmorel



Assec - Le 12 août 2022  
La Grange, commune des Avanchers Valmorel

Pour réduire la vulnérabilité des personnes et des biens exposés au risque d'inondation, un programme d'études préalables au PAPI a été élaboré en concertation avec les intercommunalités. Ce programme a été construit sur 3 ans et vise à développer une stratégie de gestion intégrée des risques d'inondation

(renforcer la surveillance, l'alerte et la gestion de crise, améliorer la connaissance des aléas et identifier des mesures de protection et de prévention, identifier les ouvrages de protection...). Ce programme est composé d'une soixantaine d'opérations, locales et transversales à l'échelle de la vallée, pour un montant de 3 millions d'euros. L'Etat finance à hauteur de 50 % et l'Agence de l'eau complète financièrement certaines actions. **En 2022, la structuration de la compétence GEMAPI** à l'échelle de la vallée a permis aux 6 intercommunalités du bassin de définir et de s'accorder sur un schéma d'organisation. La totalité de la compétence GEMAPI a été transférée au syndicat APTV avec une mise en œuvre au 1er janvier 2023.

## CHIFFRES CLÉS

**3 millions d'euros**, montant estimatif du PAPI 2022-2025

**25 opérations** GEMAPI accompagnées

**36 réunions** pour la structuration de la compétence GEMAPI

Thomas Avarello  
Chargé de mission "Eau et milieux"  
thomas.avarello@tarentaise-vanoise.fr

Mélanie Brunet  
Technicienne rivières  
melanie.brunet@tarentaise-vanoise.fr

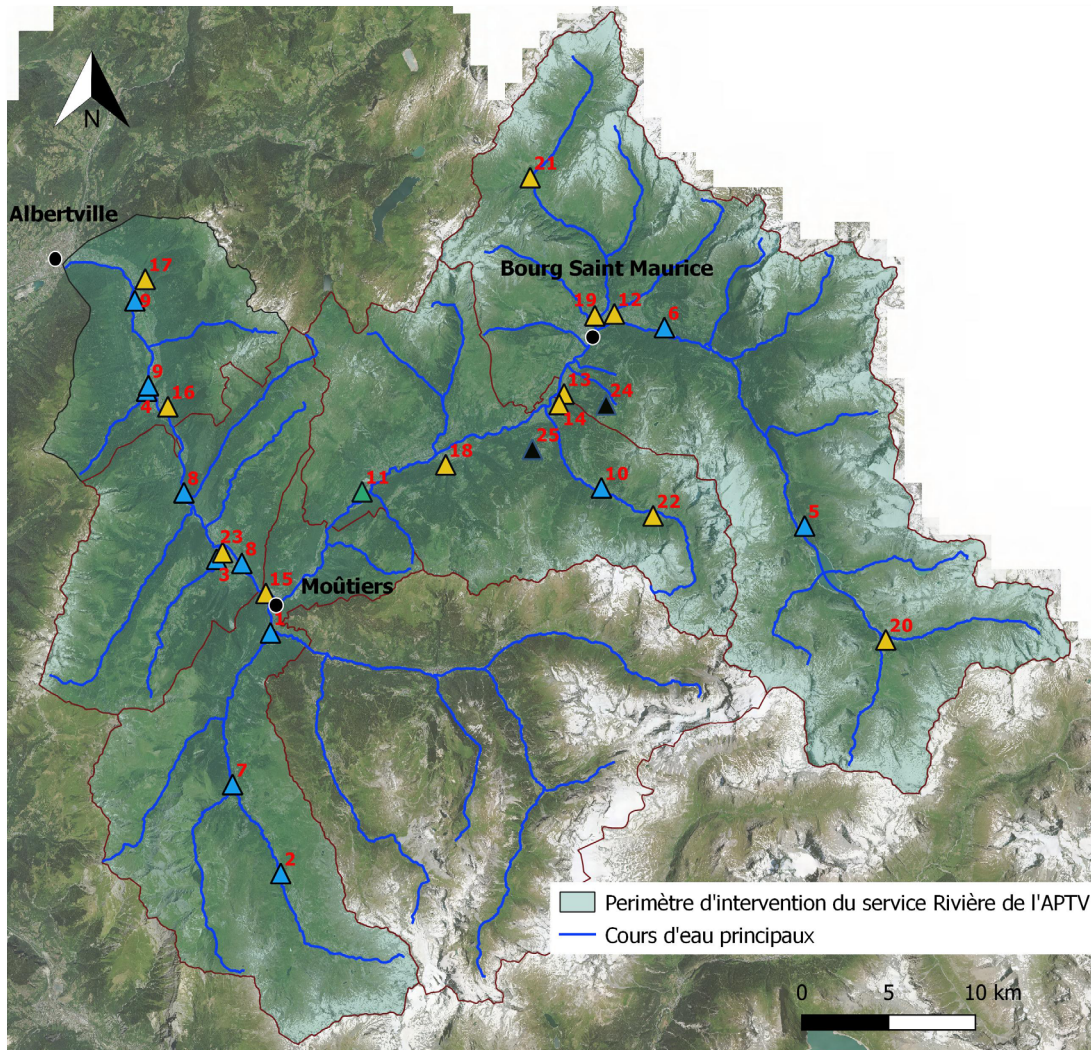
Guillaume Cillici  
Chargé de mission "Eau et risques"  
guillaume.cillici@tarentaise-vanoise.fr

Lucie Massonnat  
Chargée de mission  
"Eau et milieux aquatiques"  
lucie.massonnat@tarentaise-vanoise.fr



## Accompagnement technique aux actions GEMAPI des intercommunalités

Les intercommunalités du bassin versant ont pu bénéficier d'un accompagnement technique et administratif par le service « eau et rivières » de l'APTV. 25 opérations ont été accompagnées et sont localisées sur la cartographie ci-dessous :



### Légende :

#### Etudes hydrauliques et définitions d'actions pour la prévention des risques d'inondation

- 1 : Confluence des dorons de Bozel et de Belleville à Salins
- 2 : Le doron des Belleville au Bettaix
- 3 : Le Saint Laurent à Grand Aigueblanche
- 4 : Le Bayet et le torrent des Moulins à St Paul sur Isère
- 5 : La Davie à Tignes
- 6 : Le Nant Cruet à Séez
- 7 : Le doron de Belleville à Villarenger
- 8 L'Isère à la traversée de Grand Aigueblanche et à Notre Dame de Briançon
- 9 : L'Isère à la Traversée depuis Cevins jusqu'à Tours en Savoie
- 10 : Le Poncet à Peisey Nancroix

#### Etude milieux aquatiques et hydromorphologie des torrents

- 11 : Ruisseaux des îles, des Iguettes et de la Tochère à Centron

#### Régularisations et études de danger de systèmes d'endiguement

- 12 : Le Reclus à Séez
- 13 : Saint Pantaléon à Bourg Saint Maurice
- 14 : Le Villard de Landry
- 15 : L'Isère et le doron de Bozel à Moûtiers
- 16 : Torrent de la Gruvaz à Cevins
- 17 : Le Saint Clément à Tours en Savoie
- 18 : Le Bonnegarde à Aime la Plagne et La Plagne Tarentaise
- 19 : Le Versoyen et le Charbonnet à Bourg Saint Maurice
- 20 : L'Isère et la Calabourdane à Val d'Isère
- 21 : Torrents des Chapieux à Bourg-Saint-Maurice
- 22 : Le Nant Fesson et le Ponthurin à Peisey – Nancroix
- 23 : Le Morel à Grand Aigueblanche

#### Etudes générales de versant déstabilisation de torrents

- 24 : Torrents du versant des Arcs
- 25 : Torrents du versant des Coches- Montchavin



Avec le transfert de la compétence GEMAPI et la mise en route du programme d'actions contre les inondations, deux avancées importantes ont été franchies sur le territoire. Il sera nécessaire de conserver la dynamique mise en place pour que nous puissions collectivement réussir ces projets.

**André Pointet,**  
Vice-Président Risques inondation



2022 a été marquée par une sécheresse historique. Pour la première fois, la Tarentaise a été placée en alerte avec des mesures de restriction sur plusieurs mois. Il est impératif d'adapter nos usages pour anticiper les évolutions futures et concilier nos activités avec la préservation des milieux.

**Didier Favre,**  
Vice-Président Milieux aquatiques

Nous remercions la direction et les agents du service eau et rivières de l'APTV, les agents des 6 Communautés de communes du territoire, sans oublier les élus en charge de la GEMAPI et toutes les personnes qui ont contribué, de près ou de loin, à l'élaboration et la création de la nouvelle structure.

Les 2 Vice-Présidents



## Espace Valléen Tarentaise

L'année 2022 marque le démarrage opérationnel du programme. Depuis 2021, les maîtres d'ouvrage sont dans l'attente de la mise en place opérationnelle du programme afin de pouvoir déposer leur dossier.

Les 3 premiers dossiers ayant été déposés sont :

- La création d'une **plateforme de commercialisation à l'échelle des 3 vallées** pour favoriser les séjours été, les déplacements en transport en commun et les séjours décalés pour l'hiver (hors samedi-samedi) par l'Association des 3 vallées.
- La création d'une **aire de jeux aquatiques à la base de loisirs du Gothard** pour les jeunes enfants par la Communauté de communes des Versants d'Aime.
- La refonte de la **scénographie de la Maison de la Réserve et de la Nature du plan de Tuéda** par le Parc national de la Vanoise.

D'autres dossiers se sont ensuite succédés jusqu'en décembre :

- La réalisation d'une étude pour créer **3 itinérances artistiques**, dont le street art, sur Moûtiers et ses alentours portée par l'Office de Tourisme Cœur de Tarentaise.
- La réalisation d'une étude pour requalifier **l'Espace Glacialis** par la commune de Champagny-en-Vanoise.
- La requalification de **l'Espace Baroque Tarentaise** à Séez, dossier porté par la commune.
- Le développement de l'activité **parapente et de vol libre** en Tarentaise porté par les clubs et le Comité Départemental de Vol Libre de Savoie.

## Les actions réalisées par l'APTV :

- **Edition de la carte touristique** : comme chaque année une carte touristique d'échelle Tarentaise est mise à jour par les Offices de Tourisme et éditée par une entreprise de communication via le financement d'encarts publicitaires des entreprises locales. Nous remercions chacune d'entre elles pour leur soutien.

- **Edition de la newsletter** : de même chaque année, la newsletter hebdomadaire " Que faire cette semaine en Tarentaise ? " est envoyée aux mairies, offices de tourisme, hébergeurs du territoire pendant les mois de juillet et août. Les informations sont extraites du système d'information touristique APIDAE renseigné par les Offices de Tourisme. Une sélection des événements et manifestations est faite par la chargée de mission.

- **Lancement du schéma directeur vélo tourisme et mobilité du quotidien** : l'Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise a lancé mi-juillet la réalisation de son schéma directeur vélo. Ce projet visant une activité cyclable pour le tourisme et les trajets du quotidien a pour objectif de :

- définir les axes cyclables de la Tarentaise en prenant appui sur les projets de véloroute de fond de vallée en cours de réalisation ;
- améliorer la sécurité des cyclistes sur l'ensemble des tracés qui seront inscrits au schéma ;
- définir les actions et leur calendrier de réalisation selon leur priorité.



- **Partenariat** : le **portail de randonnées Rando Vanoise** initié par le Parc national de la Vanoise puis les territoires de Maurienne et de Tarentaise en 2016 a fait peau neuve. La mise à jour a permis d'améliorer l'ergonomie, de moderniser le design et d'augmenter les fonctionnalités du site.

Retrouvez les randonnées de la Tarentaise et les itinéraires en vélo à assistance électrique sur <https://rando.vanoise.com/>.



Après une année fortement impactée par la crise Covid, l'année 2022 retrouve une certaine stabilité. Toutefois, d'autres problématiques liées à la sécheresse et au coût des énergies sont apparues. Fédérons nos forces au collectif afin de trouver ensemble les solutions satisfaisantes pour notre territoire.

Jean-Yves PACHOD,  
Vice-Président Tourisme  
estival

## CHIFFRES CLÉS

Montant total des projets  
soutenus : **1 323 643,50 €**

Montant d'aides sollicité :  
**713 261,05€**, soit taux d'aide  
moyen env. 54%

**4 co-financeurs principaux :**  
Europe - Etat - Région -  
Département

**12 projets ou actions réalisés**

Hélène Mesland  
Chargée de mission Tourisme  
Espace Valléen

[helene.mesland@tarentaise-vanoise.fr](mailto:helene.mesland@tarentaise-vanoise.fr)





## Accompagnement concertation "Dôme de Vaugelaz"

Dans le cadre de l'animation menée sur le site Natura 2000 « Adrets de Tarentaise », l'APTV a proposé aux communes des Chapelles, Bourg-Saint-Maurice et La Plagne-Tarentaise de les accompagner dans leur réflexion sur l'avenir de ce secteur.

Le dôme de Vaugelaz, par la richesse de sa biodiversité et son paysage très ouvert, est un site particulier. Il est le lieu de multiples pratiques, agricoles en premier lieu, mais également ludiques, sportives, lieux d'habitat permanent ou ponctuel. Sa fréquentation s'accroît progressivement et il fait face à de multiples pressions. Les élus reconnaissent la richesse de ce site pour la vallée, et à ce titre souhaitent en préserver le patrimoine paysager et environnemental.

L'idée est de conserver un espace habité et vivant, dans le respect du milieu naturel et des activités pastorales, sans pour autant devenir un espace mis « sous cloche ».

Ainsi, les élus ont souhaité ouvrir le dialogue avec tous les utilisateurs. De février à décembre, avec l'appui d'un intervenant spécialisé en concertation, des entretiens individuels et plusieurs réunions de travail ont été menés afin de recueillir l'avis du plus grand nombre, les confronter et imaginer collectivement des solutions équilibrées et « acceptables ».

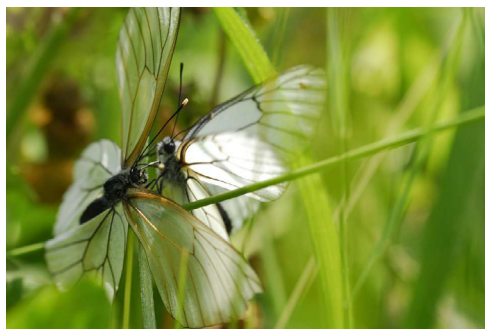
Les résultats de ce travail collectif seront présentés courant 2023.

## Suivi des lépidoptères (papillons) sous-secteur Val Vanoise

Le suivi scientifique fait partie des missions à mener sur un site Natura 2000 : il nous renseigne sur l'état de conservation du site et son évolution au travers du temps.

A l'été 2020, une première étude sur les lépidoptères a été menée sur le sous-secteur des « Versants du Soleil » (Granier, La Côte d'Aime, Valezan, Les Chapelles). En 2022, cet inventaire s'est poursuivi sur un nouveau secteur comprenant Feissons-sur-Salins, Montagny et Bozel. Il en ressort une abondance d'espèces, même si celles-ci sont plus communes que celles recensées autour d'Aime.

Globalement la diversité des papillons dépend d'un vaste ensemble de milieux connectés. Plus celui-ci est composé de « mosaïques » d'habitats avec des pratiques agricoles différenciées (dates de fauche et de pâturage décalées), plus la diversité des papillons sera importante. Sur le secteur de Val Vanoise, l'état de conservation des papillons a globalement été jugé moyen, le plus dommageable pour les insectes étant le surpâturage. Le piétinement généré par les bêtes, l'arasement de la végétation herbacée, et le manque d'eau, particulièrement important cet été, ont grandement limité la présence de papillons.



## Animations pédagogiques

L'APTV poursuit la sensibilisation des plus jeunes à la biodiversité. En 2022, ce sont les écoles de Bozel, Feissons-sur-Salins, Montagny, Hauteville-Gondon, Les Chapelles, Longefoy, Macôt et Plagne Centre qui ont bénéficié des interventions de « France Nature Environnement ».

Au programme: la biodiversité prairiale, en particulier sur les papillons, en lien avec le suivi scientifique mené, et la biodiversité forestière. L'objectif était de sensibiliser les enfants à la richesse des milieux naturels qui les entourent au quotidien.



L'action initiée par les élus des Chapelles, Bourg-Saint-Maurice et La Plagne Tarentaise est un bon exemple de concertation menée avec les habitants mais aussi les usagers quotidiens tels que les agriculteurs, les chasseurs, les prestataires d'activités de pleine nature. Pour une prise de conscience collective de la richesse d'un secteur et de ce qu'on lui souhaite pour le futur.

Patrice Deschamps,  
Président Natura 2000  
« Adrets de Tarentaise »

## CHIFFRES CLÉS

**3 réunions de concertation**  
"Vaugelaz", environ 50 participants

**Entre 21 et 42 espèces de papillons recensées** par prairie en 3 passages

**161 enfants, 8 classes, 34 demi-journées d'animation** pédagogiques réalisées

Sonia Coutaz

Cheffe de projet LEADER,  
Environnement Climat

sonia.coutaz@tarentaise-vanoise.fr

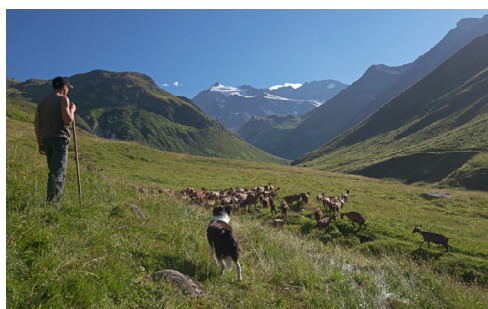


## Plan Pastoral de Territoire (PPT)

Le PPT est un dispositif financier (Europe et Région) qui permet de soutenir les pratiques pastorales extensives et le maintien des espaces pastoraux. 2022 marque la fin du précédent PPT qui a permis de soutenir 57 projets depuis 2016, pour environ 2 millions d'euros. L'APTV a missionné la Société Economie Alpestre (SEA) pour rédiger une nouvelle candidature, qu'elle a déposée auprès de la Région en juin. Celle-ci s'articule autour de 7 fiches actions :

- structuration collective,
- amélioration des conditions de vie et de travail,
- utilisation raisonnée des surfaces pastorales,
- outils de production,
- étude, expérimentation et médiation, animation.

Le démarrage de la programmation est attendu pour 2023.



## Projet Agro-Environnemental et Climatique (PAEC)

De 2015 à 2022, l'APTV a porté un dispositif qui a permis aux agriculteurs de mobiliser des aides (Europe et Etat) afin de valoriser des pratiques respectueuses de la biodiversité, au travers de « mesures agro-environnementales et climatiques » (MAEC). Une nouvelle candidature portée par la Chambre d'Agriculture Savoie Mont Blanc à l'échelle du territoire « Montagnes de Savoie » (Tarentaise, Maurienne, Beaufortain et Val d'Arly) a été déposée auprès de l'Etat en septembre.

## Sylv'acctes

Début juin, après plus d'une année de construction d'un « Projet

Sylvicole Territorial Tarentaise » par les forestiers dont l'ONF, l'APTV a validé son adhésion au dispositif "Sylv'acctes".

Ce programme permet de financer certains types de travaux, jusqu'à présent peu ou pas subventionnés. Trois « itinéraires sylvicoles » ont été définis, adaptés aux « futaies résineuses ou mixtes à renouvellement aisé », « futaie résineuse ou mixte, de contexte difficile » et aux « futaies feuillues des étages collinéen et montagnard inférieur ». L'objectif est d'accompagner la forêt de Tarentaise pour qu'elle soit plus forte, plus résiliente face aux sécheresses répétées, attaques parasitaires, gelées tardives, mini tempêtes et incendies.

De manière synthétique, Sylv'acctes permet d'anticiper les effets du changement climatique en finançant une gestion forestière axée sur le mélange d'essences, prioritairement locales, et en favorisant une sylviculture avec différentes strates d'arbres, réalisée de manière préventive et non précipitée. Les bénéficiaires sont les communes et les propriétaires privés qui peuvent garantir la gestion durable de leur forêt.

Pour en savoir plus : <https://www.sylvacctes.org/massif-du-pays-de-tarentaise-vanoise/>

## Formations « bûcheronnage »

Comme chaque année depuis 2019, l'APTV, en partenariat avec l'ONF, a organisé des sessions « bûcheronnage » pour les habitants. Organisées cet automne à Aime et à Saint-Marcel, elles ont réuni un public toujours aussi intéressé.



2022 est une « année de renouvellement » : des programmes agricoles, qui se calent sur l'agenda européen, mais aussi de la forêt avec les travaux engagés avec Sylv'acctes ! Gageons que cette dernière devienne plus forte pour relever le défi du changement climatique.

**François Dunand,**  
Vice-Président Agriculture et Alimentation

## CHIFFRES CLÉS

**2 millions d'euros d'aide**  
environ pour le prochain PPT 23-27

**56 ha de travaux forestiers engagés avec Sylv'acctes**  
depuis juin 2022

**50 500 € versés** sur  
101 100 € de travaux  
- 9 communes bénéficiaires

**30 stagiaires « bûcheronnage »**  
sur 2 sessions

**Sonia Coutaz**  
Chef de projet LEADER,  
Environnement Climat  
[sonia.coutaz@tarentaise-vanoise.fr](mailto:sonia.coutaz@tarentaise-vanoise.fr)

**Rémy Magdinier**  
Société d'économie alpestre  
[rmagdinier@sea73.fr](mailto:rmagdinier@sea73.fr)





Le CLS s'est achevé en décembre 2021. 2022 a été une année de bilan et de prospective pour la construction du nouveau contrat. Une large concertation avec les habitants, professionnels de santé et les élus a été menée en vue de proposer et de signer le nouveau contrat en 2023.



## Les offres de soins

Plusieurs collectivités se sont engagées avec les professionnels de santé pour favoriser la venue de nouveaux professionnels :

- Document de communication spécifique réalisé (Moûtiers)
- Planification d'un éducteur destiné aux internes en médecine générale (Bourg-Saint-Maurice)
- Location d'un appartement pour des médecins en renfort hiver (Aime).

## L'activité physique adaptée

Plusieurs actions ont été réalisées en faveur des personnes âgées et des personnes en situation de handicap afin de les sensibiliser à l'activité physique adaptée :

- Le programme de la maison de santé d'Aime "Vieillir à domicile en bonne santé" : réalisation d'ateliers dans les villages pour la prévention des chutes, par exemple.
- L'association Plurisoin à Séz : adaptation au logement, activité physique et équilibre, réflexion pour organiser des actions grâce à un bus aménagé.
- Rénovation de l'ancienne cure du village à Peisey pour proposer des logements intermédiaires aux personnes âgées entre le domicile inadapté et l'EHPAD.
- Lancement d'un groupe de

travail spécifique par la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) de Haute Tarentaise.

## Promouvoir la santé mentale

Une formation Premiers secours en Santé mentale, ouverte à tous, a été organisée par l'APTV (16 participants). Un groupe de parole destiné aux femmes ayant été victimes de viol, en présence d'une psychologue spécialisée en trauma et une sage-femme formée en sexologie, a été créé par le groupe Santé de Haute Tarentaise.

Dans le cadre de la Semaine d'information sur la santé mentale, l'association Les Saints Exupériens a réalisé plusieurs actions pour les jeunes et les adultes.

## Enfance/jeunesse

Le Point Ecoute Jeunes se développe à Aime, Moûtiers et Bourg-Saint-Maurice, plusieurs projets et démarches sont lancés concernant le surpoids :

- Interventions auprès de femmes enceintes et des jeunes enfants organisées par la CPTS de Moûtiers.
- Développement du projet "Mangez Bougez" dans les écoles par la Maison de santé de Bourg-Saint-Maurice.
- Mise en place d'un bar à salade au collège de Bozel.

De plus, 45 professionnels de santé ont pu échanger sur les actions jeunes lors de la rencontre annuelle "la santé des jeunes en Tarentaise".

## Conduites addictives

Les actions se poursuivent dans le cadre de l'accompagnement au sevrage tabagique dans les différentes maisons de santé CPTS de Tarentaise (arrivée d'un psychologue formé à l'addiction à la Maison de santé d'Aime...).

## Santé environnementale et comportementale

Une éco-infirmière, spécialisée

en santé environnementale s'est installée sur le territoire Val Vanoise. Des ateliers grand public, ouverts dès la plus jeune enfance, ont été ainsi organisés sur les bons réflexes pour préserver la santé. Afin d'aider les patients atteints de diabète à mieux comprendre leur pathologie et à adapter leurs comportements pour favoriser sa prise en charge, la Maison de santé de Bourg-Saint-Maurice porte un projet global destiné aux habitants de Haute-Tarentaise, ayant bénéficié de financements du fonds LEADER.



L'année 2022 est une année de transition, dédiée au renouvellement du Contrat Local de Santé. Une démarche de concertation avec les habitants et les professionnels a été engagée pour réadapter les actions aux besoins, marquant ainsi une véritable volonté politique de poursuivre les dynamiques d'accompagnement des acteurs. Ainsi 500 personnes ont pu donner leur avis sur la santé en Tarentaise.

Jocelyne Abondance,  
Vice-Présidente Santé

## CHIFFRES CLÉS

420 personnes ont répondu au questionnaire en ligne sur la santé en Tarentaise

3 rencontres ouvertes à tous sur le territoire pour travailler les futures actions

45 participants à l'après-midi Santé jeunes Tarentaise

# Zoom sur...



## Construction d'une nouvelle candidature LEADER « Tarentaise-Arlyère-Maurienne » (TAM)

2022 a été marquée par la fin et le renouvellement du FEADER, Fonds Européen Agricole et de Développement Rural. Cela a concerné notamment le programme LEADER pour lequel une nouvelle candidature a été rédigée et déposée en décembre.

Les conditions d'éligibilité ayant été modifiées, c'est en partenariat avec la communauté d'agglomération Arlyère et le Syndicat de Pays de Maurienne que la construction de ce nouveau dispositif a été menée. L'APTIV se positionne comme chef de file - structure coordinatrice du groupement.

De mai à novembre, plus de 200 personnes (élus, professionnels, société civile) se sont mobilisées pour contribuer à l'écriture de cette candidature au travers d'ateliers de travail, de réunions ou d'entretiens individuels.

Pour rappel, LEADER est un programme déployé depuis 2016 à l'échelle de la Tarentaise et qui a permis de financer près de 70 projets (taux d'intervention majoritairement à 80%).

La nouvelle stratégie se décline autour de 3 grands axes : consolidation et diversification des activités économiques, soutien de l'attractivité et de la vitalité sociale du territoire, préservation de la qualité du cadre de vie et du « capital nature ».

5 fiches actions déclinent un panel de projets qui pourraient être soutenus financièrement autour du « bien vieillir », de la transition énergétique et écologique, de l'attractivité de nouveaux jeunes et de familles, de la dynamisation des centres-bourgs, de la diversification touristique...



**TARENTEISE**  
**VANOISE**

**Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise**  
Maison de la Coopération intercommunale  
133, Quai St-Réal - 73600 Moûtiers  
04 79 24 00 10 - [aptv@tarentaise-vanoise.fr](mailto:aptv@tarentaise-vanoise.fr)  
[www.tarentaise-vanoise.fr](http://www.tarentaise-vanoise.fr)

Avec les communautés de communes :



Crédits Photos : France Nature  
Environnement, Hymne Sauvage-Philippe  
Béranger, APTV - Yocot - Pexels - Canva